

Languedoc-Roussillon

Paul Lacaze, Hervé Granier

L'appel national du SNPP à la fermeture des cabinets de psychiatrie de ville le 4 octobre 2002 a été relayé au niveau régional à l'initiative de son délégué titulaire, Jean-Jacques Xambo (secteur Gard et Vaucluse) – membre du Bureau du Collège Régional de l'U.M.E.SPE - et de son suppléant, Hervé Granier (secteur Aude, Hérault, Lozère, Pyrénées Orientales), assistés de Paul Lacaze - Vice-Président de la CSMF 34 -, sur le mot d'ordre suivant : "mobilisation massive pour faire évoluer nos honoraires et retrouver notre dignité"

avec, comme consignes,

- d'indiquer sur chaque répondeur téléphonique la formule "Journée d'Action de la Psychiatrie Privée",
- de ne signer aucune feuille de soins ce jour-là,
- de renvoyer toutes doléances par coupon-réponse pour un relais national et médiatique.

Le résultat de ce sondage est éloquent :

- un adhérent sur 4 a répondu, ce qui laisse supposer que la moitié, au moins, des psychiatres d'exercice privé du Languedoc-Roussillon s'est impliqué dans le mouvement ;
- statistiquement les réponses permettent de classer les préoccupations de nos confrères dans l'ordre suivant :

1. Honoraires
2. Libre accès
3. Démographie

En témoignage de notre reconnaissance à nos confrères qui nous ont répondu et à tous ceux qui se sont montrés actifs voici les éléments chiffrés (source ARH Languedoc-Roussillon 1998) que nous avons transmis, en complément, à la Presse locale (Midi Libre) pour diffusion :

- 324 psychiatres d'exercice privé (ratio 15,3 inférieur au national, 19,6)
- 198 cabinets libéraux exclusifs
- 126 psychiatres d'exercice mixte (libéraux et salariés)
- 2 à 6 semaines de délai d'attente pour une 1ère consultation (hors urgence)
- 15 cliniques psychiatriques privées
- 1442 lits (pour 1627 dans le secteur public)
- 90 psychiatres y interviennent dont
- 11 psychiatres salariés à temps plein.

L'appel de l'UMESPE nationale pour une "Journée sans SPE" le 16 octobre suivant a rencontré une large mobilisation de nos confrères, notamment parmi les psychiatres dont certains n'ont pas hésité à se déplacer des quatre coins de la région pour venir soutenir le secrétaire général de l'U.ME.SPE, Jean-Paul Ortiz, également Président du Collège Régional de l'U.ME.SPE L-R, lors de la conférence de presse puis de la manifestation à Montpellier jusqu'au rendez-vous avec le Préfet de Région.

Si les conditions générales de cette Journée d'Action n'autorisaient pas les mouvements de masse, on retiendra cependant l'impact net des arguments avancés par J-P Ortiz faisant écho du profond malaise des médecins spécialistes, en particulier du Secteur 1, insistant à plusieurs reprises sur la situation très préoccupante des psychiatres (honoraires et démographie), arguments que la Presse, tous médias confondus, a repris le soir même sur le thème des 3 revendications majeures de la profession :

- revalorisation des honoraires, préférentiellement pour les spécialités cliniques,
- urgence à régler le problème de la R.C.P.,
- égalité d'accès aux équipements lourds pour les cliniques privées.

Pour finir, sur les marches de la Préfecture, on se souviendra de cette passante sexagénaire qui, parmi de nombreux signes de complicité dans la foule environnante, s'est approchée de nous pour nous dire : "vous avez bien raison de demander plus de considération ! vé ! quand je vais chez le vétérinaire pour la vaccination de mon chat, il me demande 500 F, et c'est pas remboursé. Mon chat, il vaut mieux que moi ! ?...".

Paul LACAZE

À l'initiative de Jacques Domergues, député UMP de l'Hérault, quelques représentants des professionnels de santé ont pu rencontrer le Ministre de la Santé lors de sa venue à Montpellier le mercredi 13 novembre 2002.

Au cours d'une discussion chaleureuse et informelle, chacun a pu découvrir et apprécier les qualités humaines et politiques de Jean-François Mattei, homme de grand talent, visiblement très au courant des difficultés de notre discipline et soucieux de redonner confiance à notre profession méprisée par le gouvernement précédent. Il a rappelé notamment son attachement à la politique conventionnelle, l'importance des rattrapages tarifaires à envisager (plus de 3 milliards d'euros de demandes cumulées pour tout le secteur privé) et sa volonté de ne pas s'immiscer dans les négociations en cours.

Défavorable à la réouverture du secteur 2 il a, par contre, affirmé son soutien à la proposition de la CSMF concernant l'ouverture d'un espace de liberté tarifaire dans le cadre d'un secteur 1 revalorisé, dont les contours devront être précisés et négociés avec les organisations syndicales.

Voici un nouveau chantier à conduire en collaboration avec le SPF qui doit bientôt discuter de cette question.

Hervé GRANIER